

Rapport de mission

Année 2024



Sommaire

Qui sommes-nous ?	2
Ithaque, société à mission	3
Nos objectifs statutaires	4
Évaluation de notre mission	5
Comment calcule-t-on les économies de CO2 ?	5
Bilan chiffré de nos objectifs	6
1. Premier objectif : créer un environnement de travail sain et épanouissant pour les collaborateurs	6
Taux de recommandation (Happy at work)	6
Indice de développement professionnel perçu (Happy at Work)	7
Nombre d'initiatives collectives proposés par les collaborateurs	7
2. Deuxième objectif : aider les particuliers dans leur projet de rénovation énergétique	9
Nombre de logements touchés et accompagnés	9
Taux de conversion audit → accompagnement MAR	9
Taux de satisfaction client	10
3. Troisième objectif : démocratiser notre expertise technique aux acteurs de l'immobilier en les outillant, en les formant, et en transmettant nos savoirs de manière accessible et concrète.	12
Nombre de formations données et de personnes formées	12
Nombre d'utilisateurs et de projets sur Argos	12
Qu'est ce que Argos ?	12
Nombre de nouveaux partenaires (toutes catégories confondues)	13
Interventions à des événements organisés par d'autres organisations	14
Conclusion	16

Qui sommes-nous ?

Créée en 2021 en tant que filiale du bureau d'études Sénova, Ithaque est devenue société à mission en novembre 2023, affirmant sa raison d'être : **massifier la rénovation énergétique performante des logements pour lutter contre le changement climatique.**

Convaincue que la rénovation énergétique est un levier central de la transition écologique – la bâtiments résidentiels représentant 30 à 40% de la consommation d'énergie en France et 15% des émissions de gaz à effet de serre – Ithaque accompagne les propriétaires dans leur projet de rénovation de manière complète et personnalisée.

Une méthode rigoureuse, en 5 étapes :

- **Audit énergétique approfondi** : pour évaluer la performance thermique et énergétique actuelle du logement ;
- **Conception de trois scénarios de rénovation** : adaptés, cohérents et chiffrés, pour éclairer la décision ;
- **Montage des dossiers d'aides publiques** : simplifié grâce à un accompagnement administratif dédié ;
- **Mise en relation avec des artisans qualifiés** : sélectionnés pour leur fiabilité et leur expertise ;
- **Suivi et coordination des travaux** : jusqu'à leur bonne exécution.

Dans un contexte d'urgence climatique, de hausse des prix de l'énergie et de complexité administrative croissante, Ithaque apporte une réponse concrète, fiable et accessible aux propriétaires de 5,2 millions de passoires thermiques à rénover en France.

Ithaque, société à mission

Dès sa création, Ithaque s'est construit sur une conviction forte : réussir la rénovation énergétique des logements individuels **exige plus de rigueur scientifique, plus d'expertise technique, et surtout, un accompagnement global.**

Les chiffres sont sans appel : selon l'ADEME ([enquête TREMI en 2017](#)), 75% des travaux réalisés entre 2014 et 2016 n'ont pas permis de véritables économies d'énergie. Beaucoup ont échoué faute de coordination, d'accompagnement, ou face à une complexité multiple : administrative (avec des dossiers d'aides souvent lourds et opaques), technique (nécessitant à la fois un savoir d'ingénieur et un savoir-faire d'artisan) et réglementaire (dans un cadre législatif en constante évolution). Les particuliers étaient livrés à eux-mêmes, confrontés à une multitude d'interlocuteurs.

C'est pour répondre à cet enjeu qu'Ithaque a été fondé, bien avant la création du dispositif MonAccompagnateurRénov' (MAR) – un dispositif de l'État destiné à accompagner les particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique. Concrètement, l'Accompagnement Rénov' est un professionnel agréé qui aide les ménages à monter leurs dossiers d'aides à la rénovation, à choisir les bons travaux à réaliser et à coordonner les intervenants techniques.

Avant d'être MAR, Ithaque proposait déjà, à la suite de l'audit énergétique, une assistance à maîtrise d'ouvrage pour les particuliers. Celle-ci comprenait notamment la relecture des devis des artisans pour assurer la conformité des travaux aux recommandations initiales de l'audit, ainsi qu'un accompagnement au montage des dossiers et à l'obtention de subventions et/ou de solutions de financement.

Notre objectif est clair : éradiquer les passoires thermiques et faire de la rénovation énergétique performante **une norme, et non une exception.**

En devant [entreprise à mission en 2023](#), nous avons réaffirmé notre engagement : mettre notre expertise au service de la transition énergétique, dans un cadre exigeant et transparent. Cette évolution ancre notre action dans une vision de long terme, au bénéfice des ménages comme de l'intérêt général.

Nos objectifs statutaires

1. Créer un environnement de travail sain et épanouissant

Ithaque place le bien-être de ses équipes au cœur de sa démarche. En 2024, elle a été classée 2^e du [palmarès Happy at Work](#) sur des dizaines d'entreprises participantes, dans les catégories "startup" et "énergie".

2. Aides les particuliers à rénover efficacement leurs logements

La rénovation énergétique est un projet ambitieux et souvent complexe. Ithaque s'attache à le rendre simple, pédagogique et accessible, grâce à un accompagnement sur-mesure et un parcours encadré de bout en bout, de l'audit initial à la réception des travaux, avec le moins d'interlocuteurs possibles.

3. Partager notre expertise avec les acteurs de l'immobilier

Face à la complexité des enjeux énergétiques, le secteur de l'immobilier manque encore de compétences adaptées. Ithaque s'engage à diffuser ses méthodes et son savoir-faire pour faire monter en compétence l'ensemble de la filière et contribuer à massifier la rénovation performante. Et cela passe par la commercialisation de notre logiciel thermique Argos et les formations que nous dispensons.

Évaluation de notre mission

Donner corps à notre raison d'être : **L'Étoile du Nord**

Chez Ithaque, nous avons une mission claire : massifier la rénovation énergétique performante pour lutter contre le changement climatique. Mais cette mission, aussi ambitieuse soit-elle, reste difficile à mesurer concrètement. C'est pourquoi nous avons créé l'Étoile du Nord : un repère quantifiable conçu pour donner corps et mesure à notre action.

En 2024, les travaux réalisés par nos clients suite à notre accompagnement ont permis d'éviter **467 tonnes équivalent CO₂, soit 1,22 tonne équivalent CO₂ par ménage** ayant poursuivi l'accompagnement MAR avec nous. C'est ainsi que nous donnons une traduction concrète et mesurable à notre raison d'être : en nous assurant que chaque action, chaque accompagnement, chaque chantier contribue à réduire durablement les émissions et à transformer le parc de logements en France.

Nous envisageons de revoir l'Étoile du Nord en 2025 afin d'inclure des indicateurs qui reflètent plus fidèlement notre impact, au-delà des seules économies de CO₂, pour évaluer plus précisément notre contribution à la massification des rénovations performantes et la lutte contre les passoires thermiques.

Comment calcule-t-on les économies de CO₂ ?

Pour estimer les économies de CO₂ générées à la suite de travaux de rénovation énergétique, nous comparons les émissions de gaz à effet de serre (GES) avant et après travaux, en tenant compte de la surface du logement concerné.

Données utilisées :

Les valeurs d'émissions sont obtenues à partir de notre simulateur interne, développé par Ithaque et certifié par l'État qui utilise une méthode de calcul réglementaire. Ce simulateur modélise les consommations énergétiques et les émissions associées (en kgCO₂/m²/an) en fonction des caractéristiques du logement et des travaux envisagés.

→ Si les travaux sont réalisés sans accompagnement :

Nos données empiriques issues d'une enquête interne montrent que les particuliers réalisant seuls leurs travaux ne mettent en œuvre, en moyenne, que 39% du potentiel de réduction des émissions identifié lors de l'audit.

Nous appliquons donc un facteur correctif de 0,39 dans la formule : (Émissions initiales - Émissions finales) x 0,39 x surface / 1000

→ Si les travaux sont réalisés avec accompagnement (par un professionnel ou via un dispositif encadré) : nous considérons que 100% du potentiel d'économies est réalisé : (Émissions initiales - Émissions finales) x surface / 1000

Dans les deux cas, la division par 1000 permet de convertir le résultat en tonnes de CO₂ évitées par an.

Bilan chiffré de nos objectifs

1. Premier objectif : créer un environnement de travail sain et épanouissant pour les collaborateurs

Nous avons décidé de suivre les indicateurs suivants :

Taux de recommandation (Happy at work)

En 2024, 100 % des collaborateurs d'Ithaque déclarent qu'ils recommanderaient l'entreprise à un·e ami·e.

Nous avons choisi cet indicateur car il reflète la perception globale des Thiakis (les salarié·e·s d'Ithaque) quant à leur qualité de vie au travail. En effet, nul ne conseille à un proche de rejoindre un lieu dans lequel il ne se sent pas bien. Le fait que l'ensemble des collaborateurs expriment cette recommandation sans exception témoigne d'un environnement de travail sain, stimulant et épanouissant.

Ithaque apparaît ainsi, aux yeux de toutes et tous, comme un endroit où il fait bon vivre et travailler, ce qui tient largement à une culture d'entreprise forte et assumée. Plusieurs dispositifs sont en place pour favoriser le bien-être au travail, tels que :

- **Le coaching individuel** : un accompagnement bienveillant et transversal, mené par un mentor interne, qui aide le coaché à prendre du recul, à progresser personnellement, et à s'aligner avec la culture et la vision d'Ithaque ;
- **Les rituels « Comment ça va »** : une séance d'une heure tous les deux mois entre un·e Thiaki et son manager, pour faire le point sur l'évolution des compétences, échanger sur ses perspectives d'évolution, et créer un espace d'écoute sincère ;
- **La culture du feedback** : encourager un feedback constructif, bienveillant et préparé, dans l'objectif de faire progresser chacun·e, en mettant de côté les jugements et en partant d'un présupposé de bonne intention ;
- **La transparence** : qui vise à offrir aux Thiakis une connaissance approfondie d'Ithaque, notamment à travers les points 'Vision' réguliers avec les cofondateurs et la présentation des chiffres, perspectives et décisions lors des bilans semestriels.
- **Le co-développement** : conçu pour faciliter la communication et la collaboration entre les Thiakis ; cette rencontre annuelle avec le manager, le coach et un pair vise à évaluer l'année écoulée, à recueillir des retours constructifs et se projeter sur l'avenir.

Ces actions contribuent à ancrer des pratiques saines et durables dans notre quotidien professionnel, et à faire de notre culture un véritable levier de bien-être et de performance collective.

Indice de développement professionnel perçu (Happy at Work)

En 2024, 89,7% des collaborateurs déclarent bénéficier d'opportunités d'apprentissage, comprendre les critères d'évaluation de leur performance, et savoir quelles sont les perspectives d'évolution possibles au sein de l'entreprise. Cet indice reflète le **sentiment d'alignement** entre les collaborateurs, leur poste actuel et leurs ambitions professionnelles. Il témoigne non seulement d'un environnement propice au développement des compétences et à la projection dans l'avenir, mais aussi d'un climat de confiance et de bien-être.

La capacité à se projeter dans une trajectoire professionnelle est souvent le signe que l'on se sent bien, reconnu, et en sécurité dans son environnement de travail — des éléments essentiels pour maintenir un engagement durable.

Nombre d'initiatives collectives proposés par les collaborateurs

En 2024 (de juillet à décembre), 6 initiatives ont été prises par des Thiakis. Chez Ithaque, nous cultivons une véritable culture de l'initiative. Un cadre clair et structurant a été mis en place en novembre 2024 afin de permettre à chaque Thiaki de prendre une initiative dans l'entreprise en toute autonomie.

Une initiative, chez Ithaque, se définit comme une action réfléchie, entreprise pour répondre à une situation ou saisir une opportunité. Elle suppose la capacité à s'approprier un sujet, à évaluer les différentes options possibles, et à construire, avec les parties prenantes, la meilleure voie à suivre. Elle ne relève pas d'une décision individuelle prise isolément, mais s'inscrit dans une démarche collaborative, où la **concertation** et la **co-construction** jouent un rôle central.

Depuis la formalisation de ce cadre en novembre, 3 initiatives ont été lancées en seulement deux mois. Les 3 autres initiatives avaient été prises avant la mise en place officielle du dispositif. Le dispositif étant récent, le nombre reste encore limité, mais il est amené à croître en 2025.

Pourquoi avoir choisi cet indicateur ?

Prendre une initiative, c'est non seulement contribuer à améliorer son cadre de travail, mais cela suppose d'abord de se sentir suffisamment en confiance pour proposer des sujets et en assumer la responsabilité. Cela traduit également une volonté de s'impliquer pour l'entreprise. En ce sens, le nombre d'initiatives prises reflète la qualité de l'environnement de travail : un cadre bienveillant, dans lequel les Thiakis se sentent libres, écoutés et épanouis.

Toutefois, malgré ces bons indicateurs, **certains points restent encore à améliorer.**

La rémunération : selon l'enquête Happy at Work, 53,8 % des collaborateurs estiment que leur rémunération est adaptée à leurs responsabilités. Ce point a été soulevé lors du bilan semestriel de l'été 2024. Il a conduit à l'ouverture de chantiers structurants, notamment la mise en place d'un dispositif d'intéressement et un travail de fond sur l'amélioration de la rentabilité. Pour 2025, des réflexions sont également lancées autour du partage de la valeur et des groupes de discussion sur la rémunération.

À titre de comparaison, une [étude d'ADP France](#) de 2024 montre que 57 % des salariés en TPE/PME se déclarent satisfaits de leur rémunération. Notre résultat se situe donc légèrement en dessous de cette moyenne, ce qui nous encourage à poursuivre nos efforts en matière de rémunération.

L'équilibre vie professionnelle / vie personnelle : en ce qui concerne l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, c'est 65,4 % des répondants se déclarent satisfaits de cet équilibre (source : Happy at Work) contre 60% dans les grandes entreprises et 62% chez les salariés franciliens (source : HelloWork). Ce taux, bien qu'encourageant et supérieur à la moyenne, met en lumière des marges de progression. La croissance de notre activité, la recherche de rentabilité, et l'augmentation du nombre de clients par collaborateur ont pu engendrer une pression accrue, affectant le ressenti de certains collaborateurs.

Conscients de cet enjeu, nous engagerons en 2025 des discussions autour de solutions concrètes, telles que la mise en place du travail à temps partiel, des congés sans solde, et plus largement une réflexion sur l'organisation du travail pour préserver l'engagement et la qualité de vie de chacun.

2. Deuxième objectif : aider les particuliers dans leur projet de rénovation énergétique

Plusieurs indicateurs sont pertinents :

Nombre de logements touchés et accompagnés

Pour évaluer concrètement notre impact au regard de cet objectif, nous avons choisi comme indicateur le nombre de logements touchés et accompagnés. Cet indicateur permet de rendre compte de l'ensemble des situations dans lesquelles Ithaque **contribue**, directement ou indirectement, à faire avancer un projet de rénovation énergétique.

Pourquoi ce choix ?

Aider un particulier dans son projet de rénovation ne se limite pas à la réalisation d'un audit énergétique. Cela passe aussi par des **échanges, des conseils, ou la mise à disposition d'outils** permettant aux ménages de mieux comprendre leur situation énergétique et de mûrir leur réflexion. Le chemin vers une rénovation performante est souvent progressif : chaque interaction compte.

L'indicateur "logements touchés et accompagnés" reflète cette diversité de nos actions :

- Il englobe les logements accompagnés directement par Ithaque via des audits.
- Il intègre également les logements "touchés", c'est-à-dire ceux pour lesquels une interaction a permis d'enclencher ou de soutenir une réflexion sur la rénovation (échange initial, usage de notre simulateur thermique Argos, mise en relation avec un artisan du réseau Télémaque, notre société soeur, etc.).

En 2024, **12 656 logements** ont été touchés par les actions d'Ithaque et parmi ces logements, 2 296 ont fait l'objet d'un accompagnement direct, c'est-à-dire un engagement plus poussé avec l'intervention d'Ithaque.

Taux de conversion audit → accompagnement MAR

En 2024, 40,8 % de nos clients ayant bénéficié d'un audit énergétique ont ensuite choisi d'être accompagnés par nos soins dans le cadre de leurs travaux, via le dispositif Mon Accompagnateur Renov' (MAR). Ce taux de conversion signifie que près d'un client sur deux a vu une **réelle valeur ajoutée** dans notre accompagnement post-audit.

Nous tenons à préciser que nous ne réalisons pas les travaux nous-mêmes. En revanche, nous jouons un rôle essentiel de **tiers de confiance**, en veillant à ce que les entreprises sélectionnées respectent rigoureusement les recommandations

issues de l'audit. Cela comprend notamment une visite de chantier en cours de travaux, qui va au-delà des exigences minimales du dispositif MAR. Cette étape permet de détecter d'éventuelles malfaçons ou des écarts par rapport aux préconisations techniques de l'audit énergétique. Nous aurions pu inclure dans notre indicateur d'autres cas : clients réalisant leurs travaux de manière autonome ou accompagnés par un autre MAR. Mais nous avons volontairement choisi de ne considérer ici que les clients ayant opté pour notre accompagnement, afin de mesurer plus directement la confiance qu'ils nous accordent.

Ce taux de 40,8 % est encourageant, car il témoigne d'une reconnaissance claire de la qualité et de la pertinence de notre accompagnement. Néanmoins, notre ambition est d'aller plus loin : atteindre un taux de 60 %. Le dispositif MAR étant encore récent, nous avons vécu cette première phase comme une période d'expérimentation, où nous posons les bases de nos méthodes et affinons nos process — une sorte "d'âge de pierre du MAR".

Dans l'hypothèse où le dispositif MAR viendrait à évoluer ou à disparaître, nous envisagerions de suivre un indicateur de substitution, plus directement corrélé à l'impact réel de notre accompagnement, tel que le taux de conversion audit/travaux réalisés.

Taux de satisfaction client

Nous avons choisi de suivre le taux de satisfaction lié à la prestation d'audit énergétique, car elle concentre le cœur de notre expertise, constitue une étape déterminante dans le parcours de rénovation des particuliers et comme évoqué précédemment, nous n'avons pas encore assez de recul sur le MAR.

Afin de mesurer la qualité perçue de notre accompagnement, nous avons analysé les retours des clients d'Ithaque en 2024. Parmi eux, 248 particuliers (soit 25,89%) ont répondu à un questionnaire de satisfaction à la suite de la restitution de leur rapport d'audit. Les résultats mettent en évidence un **très haut niveau de satisfaction** : la note moyenne à la question « Quelle est votre appréciation globale sur Ithaque ? » est de 4,71 sur 5, et celle relative au rapport d'audit reçu atteint 4,72 sur 5.

En complément, notre note Google (basée sur 66 avis publics) s'établit à 4,7/5, ce qui confirme la cohérence de la satisfaction exprimée et ce, via plusieurs canaux.

Pour 2025, nous nous donnons pour objectif de maintenir ces bons résultats et de progresser vers une note moyenne de 4,8/5, à la fois sur nos enquêtes internes et sur les avis externes.

Ce taux de satisfaction reflète l'utilité concrète de notre intervention : il montre que nos clients se sentent mieux outillés et plus confiants pour passer à l'action. Chez Ithaque, nous ne réalisons pas des audits uniquement pour répondre aux exigences du dispositif MaPrimeRénov' ; nous cherchons à ce que notre prestation ait une **véritable valeur ajoutée**, au-delà du cadre réglementaire.

Chaque rapport d'audit est co-construit entre le propriétaire et l'ingénieur, afin de prendre en compte les spécificités du logement, respecter les contraintes budgétaires du client, et garantir une amélioration concrète de la performance énergétique. C'est pourquoi nous remettons d'abord un premier rapport, puis offrons la possibilité de revoir les scénarios de travaux proposés, afin de les ajuster en fonction des retours du client.

Ainsi, ce taux de satisfaction ne constitue pas simplement une bonne note à des fins commerciales. Il témoigne de la qualité de notre accompagnement, de notre engagement à fournir un service sur-mesure, et de l'impact réel que nous avons sur les projets de rénovation de nos clients.

3. Troisième objectif : démocratiser notre expertise technique aux acteurs de l'immobilier en les outillant, en les formant, et en transmettant nos savoirs de manière accessible et concrète.

Plusieurs indicateurs s'avèrent pertinents :

Nombre de formations données et de personnes formées

Former, pour nous, c'est une manière concrète de partager ce que nous vivons sur le terrain et de contribuer à faire monter en compétence celles et ceux qui vont agir sur la rénovation des logements dans les années à venir.

En 2024, nous avons commencé à intervenir régulièrement dans les formations de [La Solive](#), une école qui forme des personnes en reconversion aux métiers de la rénovation énergétique. Au total, c'est 44 activités qui ont été animées par les équipes d'Ithaque, et 694 élèves qui y ont assisté en 2024. Même si un même élève peut avoir participé à plusieurs activités, ces chiffres donnent donc une idée de la présence d'Ithaque dans les parcours globaux des formations.

Ces interventions sont un moyen concret que nous avons pour **démocratiser** la rénovation performante des logements, en rendant accessibles nos outils, nos méthodes et notre approche globale.

En 2025, nous allons déjà plus loin : nous avons créé notre propre société de formation pour pouvoir structurer davantage ce travail et le développer. Nous avons commencé aussi à élargir les publics concernés. Des formations sont désormais proposées à d'autres professionnels que les artisans, comme les architectes ou les agents immobiliers. L'idée est de faire circuler notre approche au maximum, auprès de toutes celles et ceux qui peuvent jouer un rôle dans la massification de la rénovation performante des logements.

Nombre d'utilisateurs et de projets sur Argos

Qu'est ce que Argos ?

Certifié par la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP) pour la réalisation des audits réglementaires et des DPE, conformément à la méthode de calcul 3CL-2021, Argos est un logiciel d'audit énergétique développé par Ithaque. Il s'adresse principalement aux professionnels du bâtiment — ingénieurs thermiciens, architectes, auditeurs énergétiques — en leur fournissant un outil simple d'utilisation, fiable et efficace pour mener des audits de qualité. Argos intègre un moteur de calcul des aides financières et permet de modéliser différents scénarios de travaux, en évaluant leur impact sur la consommation énergétique et les émissions de CO₂.

L'année 2024 a placé Argos au cœur de notre stratégie de diffusion. Plus qu'un simple outil, Argos incarne notre conviction qu'il est possible de rendre la rénovation performante plus **compréhensible**, plus **accessible**, et donc plus **démocratique**. Nous pensons que notre expertise technique doit pouvoir bénéficier au plus grand nombre, et que les bons outils – bien conçus, pédagogiques, fiables – peuvent faire une vraie différence pour celles et ceux qui accompagnent les ménages dans leur projet de rénovation, au quotidien.

C'est dans cet esprit qu'Argos est devenu un levier d'appropriation de la rénovation performante pour des centaines de structures qui souhaitent monter en compétence, gagner en autonomie ou structurer leur démarche. En 6 mois après sa sortie sur le marché, 287 structures ont utilisé Argos en version payante – un chiffre qui ne reflète pas tous les usages, puisque d'autres y ont également eu accès de manière ponctuelle dans un cadre pédagogique (notamment des centres de formation) ou à travers notre offre d'essai gratuit. Ces utilisations ponctuelles témoignent d'un **intérêt croissant pour l'outil**.

La dynamique est également visible dans les projets traités. Entre le premier utilisateur payant en juillet 2024 et décembre 2024, 687 projets d'audits comportant au moins un scénario de travaux ont été réalisés par des structures externes, et 257 audits énergétiques réglementaires ont été produits de manière autonome par ces mêmes utilisateurs. Côté Ithaque, l'utilisation reste bien ancrée dans notre quotidien opérationnel, avec 1 327 projets avec scénario de travaux et 339 audits réglementaires réalisés en interne. Depuis qu'Argos a été certifié pour produire des Diagnostics de Performance Énergétique (DPE) courant 2024, 54 DPE ont été produits avec ce logiciel par nos équipes. Aucun DPE externe à Ithaque n'a encore été réalisé, ce qui nous laisse une marge de progression importante pour 2025.

Nous croyons profondément qu'un bon outil peut transformer la manière de penser et de faire la rénovation. Pour cela, Argos doit rester un **logiciel qui s'améliore en continu**. En 2024, nos développeurs ont beaucoup travaillé sur son ergonomie, l'élargissement de ses cas d'usage, et la fiabilisation de ses résultats.

Enfin, un nouveau chantier structurant est en cours : l'adaptation d'Argos aux spécificités de la rénovation en copropriété. Une première version de cette déclinaison est attendue d'ici fin 2025, avec l'ambition de proposer aux acteurs du secteur un appui technique robuste, au service de trajectoires de travaux collectives, cohérentes et compatibles avec les enjeux climatiques.

Nombre de nouveaux partenaires (toutes catégories confondues)

Démocratiser notre expertise passe aussi par la construction de **relations de confiance** avec des structures déjà ancrées localement. Par “partenaires”, nous entendons l’ensemble des structures qui, d’une manière ou d’une autre, **contribuent à faire connaître Ithaque** sur nos territoires d’intervention communs. Nous parlons ici, par exemple, de courtiers en travaux, d’entreprises de travaux, d’agences immobilières et syndics, d’agences locales de l’énergie et du climat (ALEC), d’annuaires de référencement nationaux et locaux, d’architectes, ... Ces partenaires, qu’ils soient privés, institutionnels ou associatifs, jouent un rôle essentiel dans la diffusion de notre approche. Leur ancrage local renforce la portée de notre action. Par ailleurs, ces partenariats ne sont pas à sens unique, ils peuvent aussi générer des opportunités pour les structures partenaires.

En 2024, nous avons collaboré avec 233 structures partenaires. En relayant notre offre ou en co-construisant des parcours d’accompagnement, elles ont contribué à sensibiliser et orienter 990 ménages vers Ithaque. Cette dynamique n’est pas uniquement quantitative : elle reflète notre volonté de faire alliance avec des acteurs de confiance pour diffuser une vision exigeante, humaine et désirable de la rénovation énergétique.

Nous observons par ailleurs que les ménages orientés vers Ithaque par ces structures s’engagent plus facilement, avec un taux de conversion situé entre 30 et 40 %, contre environ 25 % pour les autres canaux. Ces chiffres confirment que la recommandation par un acteur local de confiance ne se limite pas à transmettre un contact, elle apporte aussi une forme de **garantie humaine**, une crédibilité, voire un accompagnement dans la prise de décision.

Ce réseau de partenaires est l’un des piliers de notre impact. Il s’est construit progressivement, à travers des échanges ouverts, de la coopération et des retours d’expérience partagés. Cette approche collaborative et respectueuse des réalités de terrain est en cohérence avec notre manière de travailler.

En 2025, nous voulons approfondir cette dynamique, en nouant des partenariats dédiés à la rénovation en copropriété. Ce secteur encore peu outillé nécessite des formes d’accompagnement spécifiques, collectives et adaptées à la complexité de ses enjeux.

Interventions à des événements organisés par d’autres organisations

Nous tenons aussi à participer, autant que possible, aux dynamiques collectives qui soutiennent la rénovation performante. En 2024, cela s’est traduit par notre présence lors de 10 événements organisés par des structures extérieures (entreprises, collectivités, ALECs...), comme les Forums Habiter Durable, les Salons de la Rénovation Énergétique de l’ALEC 78, de Bourg-la-Reine ou de Louviers, les Rencontres Leroy-Merlin, ...

Ces interventions nous permettent de **faire connaître notre approche**. Nous intervenons souvent pour partager nos méthodes, notre vision d'une rénovation ambitieuse et cohérente, mais aussi pour échanger et apprendre. Ces temps de rencontre nourrissent directement notre pratique et renforcent notre conviction qu'**aucune transition ne se fera en silo**.

En 2025, l'objectif sera de participer aux grands rendez-vous comme Renodays, revenir aux salons où nous étions présents et intervenir davantage lors de conférences, pour continuer à partager notre vision et élargir notre réseau.

Conclusion

L'année 2025 s'annonce aussi exigeante que stimulante pour Ithaque. L'entreprise entre dans une nouvelle phase de structuration, avec plusieurs chantiers déjà lancés dès la fin de l'année 2024. Certains sujets — comme la rémunération ou l'équilibre vie professionnelle - vie personnelle — ont été identifiés collectivement, et des actions concrètes sont en route : mise en place d'un intéressement, réflexion sur le partage de la valeur, etc.

Mais au-delà de ces ajustements internes, notre enjeu reste clair : grandir sans perdre notre exigence, notre culture, et ce qui fait que nous nous sentons bien chez Ithaque. Nous savons que le défi est là : **continuer à proposer un accompagnement de qualité, tout en prenant soin de ceux qui le rendent possible au quotidien.**

Avec la montée en puissance des audits, la diversification de nos offres (notamment en copropriété), le développement d'Argos et le lancement de notre organisme de formation, nous entrons dans une dynamique de croissance assumée — mais pas à n'importe quel prix. Nous voulons continuer à faire les choses bien, en gardant le cap sur notre mission : **rendre la rénovation performante accessible, désirable, et réellement impactante.**

Ce ne sera pas linéaire, il y aura des ajustements, des phases de rodage et des points à affiner. Mais la direction est claire, les bases sont solides, et l'envie d'avancer collectivement est bien là. Une rénovation réussie, c'est bien plus que des kWh économisés. C'est un logement transformé, un ménage rassuré, une planète un peu plus préservée.

Ithaque n'est pas qu'un simple nom d'entreprise évocateur ; c'est une véritable référence à un long et profond cheminement, une Odyssée manifestement toujours en cours. Nous nous engageons à accompagner nos clients, à transformer leurs aspirations en réalisations concrètes. Chaque projet que nous entreprenons est une étape de ce voyage, une nouvelle page écrite dans la grande histoire d'Ithaque.

Alors **merci** :

- aux Thiakis, qui tiennent la barre tous les jours avec talent (et bonne humeur !),
- à nos clients, qui nous font confiance pour les aider à passer de la passoire à la performance,
- et à toutes les personnes qui, à un moment ou un autre, ont mis un coup de rame dans notre direction.

2025 arrive avec son lot de défis, de nouveaux projets et sûrement quelques surprises.

Mais on garde le cap !